



**Compte-rendu du Comité d'Hygiène, de santé
et des Conditions de Travail départemental
des Landes extraordinaire-
CHSCTD 40-
du jeudi 3 février 2022**

Ordre du jour: point sanitaire

Présents :

Pour la DSDEN : M.BREVET, IA DASEN, M. DINELLI, IENA, Mme DUVAULT, Directrice de cabinet, Mme GARIBAL, attachée d'administration, cheffe de division des affaires générales et formation.

Pour les Organisations syndicales : **Mme KEROUREDAN, FNEC-FP FO, 2 FSU, 2 SE-UNSA.**

Pour faire face à la situation, il y a une double logique: les moyens accordés aux ressources humaines et ceux accordés aux équipements et au matériel.

Ressources humaines:

Recrutements:

14,5 contractuels recrutés (sur les 15 octroyés pour les Landes).

3 PE recrutés sur liste complémentaire, 2 en poste depuis le 1er février et 1 prendra ses fonctions le 1er mars. Les circonscriptions concernées sont: Aire-Tursan, MDM Haute Lande, Dax Sud Adour.

Aucun retraité n'a donné suite à l'unique sollicitation de l'administration.

En ce qui concerne les AED, 75 ETP octroyés pour l'Académie et en ce moment, une brigade d'AED pour les Landes est en cours de recrutement: 2 AED pour Mont de Marsan, 2 AED pour Dax, 2 AED pour St Paul-Lès-Dax.

5 contractuels administratifs recrutés pour les circonscriptions.

9 médiateurs anti-covid

Les objectifs de recrutement sont atteints pour l'IA-DASEN.

Deux points de tension importants existent:

1- le remplacement dans le 1er degré: 150 enseignants en moyenne non remplacés par jour et environ 140 enseignants remplacés, la situation reste très fragile.

Une école peut-être proposée pour fermeture à la Préfecture (qui n'accepte pas

toujours) si la moitié des enseignants est touchée et les classes presque vides. Une école a été fermée récemment et 2 écoles sont sous surveillance. L'enquête quotidienne des cas positifs permet ce suivi.

2-La vie scolaire dans les établissements, décimée dans certains établissements.

Un médiateur anti-covid a été envoyé en renfort à Peyrehorade car il n'y a plus de CPE.

Les médiateurs sont plutôt affectés dans le 1er degré mais s'il le faut, ils seront envoyés en appui dans le 2nd degré.

Les directeurs d'école:

Une attention particulière est apportée aux directeurs d'école qui sont très affectés et qui attendent impatiemment que la situation se calme.

Une ligne téléphonique a été ouverte en lien avec la cellule anti-covid, ainsi qu'une adresse mail. Le référent directeur est destinataire de tous les mails liés à la direction pour fournir une aide.

Une simplification du signalement des cas positifs sous forme d'enquête quotidienne a eu lieu, il n'y a plus de déclaration nominative à faire, et s'il n'y a pas de cas, pas besoin de remplir l'enquête.

Le groupe départemental des directeurs s'est réuni lundi 31 janvier 2022, réunion dédiée au retour du terrain. Les directeurs sont les premiers interlocuteurs des familles. Le non-remplacement des enseignants engendre des tensions avec certaines familles et des débordements verbaux. La DSDEN doit être un appui lorsqu'il y a des problèmes, ne pas hésiter à demander cet appui.

Certains parents ont aussi de grandes exigences par rapport au travail mais il faut distinguer la continuité pédagogique et le travail donné par un enseignant absent, les exigences ne sont pas les mêmes. Un message de l'IA a été rédigé pour clarification et appui, ce message peut-être envoyé à tous les directeurs si besoin.

Les équipements:

281 100 masques chirurgicaux distribués depuis le 21 janvier 2022.

33 450 masques FFP2 en 3 livraisons (dont 1 aujourd'hui), en priorité pour les enseignants et AESH en maternelle.

Les 54 infirmières vont être équipées très prochainement avec des masques FFP2 avec le stock de la DSDEN.

Le chauffeur de l'IA a été mis à disposition pour faire des livraisons quand les points de livraison posent problème.

Autotests: attestation signée de l'IA-DASEN pour récupérer des autotests en pharmacie. Une régulation doit être faite avec l'ARS car les pharmaciens ne doivent pas réclamer la carte vitale, ils seront remboursés par l'ARS.

Pour le personnel communal, ce sont les maires qui doivent faire l'attestation.

Capteurs de CO2: toutes les mairies ont été relancées par un courrier co-signé par l'IA-DASEN et madame la Préfète pour utiliser le fond d'aide disponible.

Formations obligatoires:

Les directeurs sont depuis le retour des vacances dispensés de formations et d'APC, et toutes les formations et animations pédagogiques, pour le mois de février, pour tous les enseignants sont suspendues.

Protocole sanitaire:

Il y a une concertation en ce moment au niveau national et on espère des décisions rapides pour le retour des vacances et non pas la veille de la reprise.

Suivi cas positifs:

875 cas positifs le 1er février (élèves + personnels, 1er et 2nd degrés, public et privé).

523 cas positifs le mercredi 2 février (466 élèves, 46 enseignants et 11 autres personnels).

Ce nombre est sous-estimé car les directeurs ne font pas forcément remonter tous les cas quand une procédure est déjà lancée dans une classe.

Taux d'incidence fluctuant, il y a eu une baisse il y a deux jours puis une remontée hier.

Taux d'incidence dans certains lycées d'environ 10 000!

Le taux de positivité semble en baisse dans le département.

Enfants de personnels de l'Education Nationale:

Ils ne sont pas dans la liste des prioritaires mais certaines écoles les acceptent. Ce n'est pas une obligation mais c'est possible pour éviter des fermetures de classes.

La représentante de la FNEC-FP FO,

Anne KEROUREDAN